

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	- (1990)
Heft:	1
Artikel:	Scolarité et espace : cas particulier de la formation post-obligatoire dans le canton du Valais
Autor:	Rosset, Manon / Chancerel, Louis / Clivaz, Gaston
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-870696

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCOLARITÉ ET ESPACE:

*Cas particulier de la formation post-obligatoire dans le canton du Valais**

La géographie peut intervenir à chaque fois que, dans un espace donné, existe par rapport à des variables une certaine hétérogénéité. C'est le cas de l'espace scolaire qui a surtout été abordé par les chercheurs d'un point de vue sociologique. Cet article a pour objectif de décrire d'un point de vue géographique l'enseignement post-obligatoire dans le canton du Valais. L'hétérogénéité constatée a, par la suite, été mise en relation avec des facteurs explicatifs tels que l'implantation des écoles ou l'urbanisation. Nous constatons des convergences avec les résultats des sociologues (comme par exemple le rôle que joue l'urbanisation); certains aspects ne sont cependant pas totalement vérifiés, particulièrement en ce qui concerne les implantations.

Les systèmes de formation représentent actuellement pour la plupart des Etats l'investissement financier le plus important. Par ailleurs ils constituent un enjeu déterminant, que ce soit au niveau de la collectivité (transmission et renouvellement des connaissances) ou de l'individu (utilisation optimale de chacun au niveau

* Ce travail, pourtant limité dans ses ambitions, démontre cependant l'éclairage que peut apporter la géographie à la problématique de l'égalité des chances en matière de scolarité post-obligatoire. On a beaucoup étudié cet aspect en relation avec l'appartenance des élèves à l'une ou l'autre des classes sociales. Chez de nombreux pédagogues ayant interprété au-delà de leur validité les résultats des sociologues comme P. Bourdieu et J.-C. Passeron et par la suite chez les décideurs et les enseignants, cela a abouti dans beaucoup de cas à un «fatalisme sociologique» d'une école résolument inégalitaire. Une politique d'organisation de l'espace scolaire devrait, selon nous, partir de telles analyses pour trouver des correctifs à l'inégalité des chances constatée. Les apports de l'analyse spatiale sont alors aussi pertinents et importants que les approches sociologiques, car ils permettent de poser le problème de l'accessibilité des formations et des mécanismes de substitution qui se créent nécessairement dans un territoire donné, compte tenu entre autres des ressources. On dépasserait ainsi, par la programmation et la création de stratégies de substitution en relation avec l'espace physique, social et culturel du pays, un certain fatalisme de l'inégalité cristallisée que l'on retrouve dans beaucoup d'écrits (J.-L. Chancerel).

de la collectivité). L'évaluation de leur capacité à atteindre les finalités est une nécessité pour toute personne ayant à un moment ou à un autre un rôle à jouer dans l'organisation, la gestion ou le fonctionnement des systèmes éducatifs. Les indicateurs auxquels les chercheurs ont fait appel jusqu'à maintenant en matière d'évaluation n'ont été généralement que de nature économique ou sociale: l'efficacité, en termes de saturation de la demande sociale, le rendement, sous la forme d'un calcul coût/efficacité, ainsi que le rôle des systèmes éducatifs dans la «reproduction» des structures sociales, partant de la notion de classe sociale¹. Dans les pays de langue française, ce dernier type d'analyse a dominé et domine encore la réflexion sur les systèmes éducatifs. D'autres évaluations ont porté sur l'impact des nombreuses réformes qui ont jalonné l'histoire récente des structures de formation.

Les problèmes liés à l'espace n'ont été que peu étudiés dans la mesure où, le plus souvent, l'organisation de l'espace scolaire dérivait directement des découpages administratifs: pays, cantons, districts, etc. Systèmes de formation et structures politiques étant imbriqués, on ne s'est que peu posé la question de l'accessibilité ou de la couverture des établissements. Ces préoccupations sont très récentes. Elles ont vu le jour dans des secteurs qui ont longtemps échappé à l'Etat (enseignement spécialisé, formation des adultes, formation professionnelle). Dans la formation scolaire obligatoire, la nécessité de regrouper des classes a constraint les décideurs à considérer l'espace sous un angle de concentration. L'essor de la scolarité post-obligatoire a obligé les décideurs à choisir pour les établissements des implantations accessibles garantissant une certaine égalité des chances. La scolarité constituant par ailleurs la principale forme institutionnelle dans la formation des ressources humaines, il est donc important de mettre en relation certaines de ses caractéristiques avec l'espace social. De même que les sociologues ont analysé les résultats des systèmes éducatifs en termes d'écart à une égale répartition des élèves dans les diverses sections plus ou moins hiérarchisées selon leur appartenance à une classe sociale, de même les géographes doivent s'interroger sur l'inégale répartition dans l'espace de la fréquentation de certaines filières de formation post-obligatoires.

Le discours des géographes peut s'insérer parmi d'autres pour résoudre des problèmes et prendre des décisions. La lecture de la littérature dans ce domaine nous a montré que la dimension géographique a souvent été négligée ou s'est réduite à la seule production de cartes administratives ou d'implantations d'établissements

scolaires. Un premier travail d'analyse avait déjà été réalisé par l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne en relation avec le Service de l'enseignement spécialisé du même canton². Une seconde occasion a été donnée à cet Institut dans le cadre des relations entre le canton du Valais et l'Université de Lausanne: le 17 août 1988, le Conseil d'Etat du canton du Valais acceptait un projet de collaboration entre l'IGUL et l'Office de statistique de l'Etat du Valais portant sur la production de cartes visualisant des données de toutes natures et sur différents objets. Le système éducatif post-obligatoire faisait partie du champ des données à visualiser sous forme de cartes commentées.

Une analyse de la scolarité obligatoire est en effet actuellement délicate dans la mesure où la plupart des réformes scolaires en cours d'application (et c'est le cas notamment en Valais) ont mis l'accent sur l'égalité des chances en proposant pour cette période un système éducatif peu différencié et intégré. Par contre dans le domaine post-obligatoire nous pouvons distinguer:

- des filières de formation longue ayant pour finalité d'amener les élèves à la fréquentation des hautes écoles,
- des filières de formation professionnelle directement en relation avec le monde de l'emploi,
- des filières dites de raccordement qui ont pour rôle la préparation à la fréquentation d'une filière différente de celle dans laquelle se trouve actuellement l'élève.

Nous avons travaillé sur les données contenues dans l'Annuaire Statistique du Valais³. Quant au choix de l'échelle de travail, il nous a été dicté par la structure du système scolaire (regroupement scolaire) qui rend difficile une analyse à l'échelle de la commune. Nous avons donc choisi de travailler à l'échelle des districts, au nombre de treize.

Nous avons défini neuf types de formation⁴. Une description détaillée ainsi qu'un schéma de la structure scolaire post-obligatoire du canton du Valais figurent en annexe (annexe 1):

- 1) Ecole professionnelle
- 2) Gymnase
- 3) Ecole de commerce
- 4) Culture générale
- 5) Préparation au gymnase
- 6) Ecole normale
- 7) Formation générale

- 8) Formation élémentaire
- 9) Formation professionnelle ou formation II
(apprentissage, école des métiers).

Dans un premier temps, nous avons décrit la répartition spatiale des principaux types. Certaines hypothèses sur les causes possibles de l'inégale répartition ont pu être dégagées. Leur vérification constituera la seconde partie de notre texte.

I

LES ESPACES DE FORMATION

Le croisement des districts et des types de formation donne les résultats suivants :

DISTRICTS	EC.PREPR.	GYMN.	EC.COMM.	CULT.GEN.	PREP.GYM.	EC.NORM.	EC.NORM.	FORM.ELE.	FORM.II	TOTAL
MONTHEY	1.96%	27.76%	14.12%	0.98%	0.00%	3.18%	1.47%	0.24%	50.29%	100.00%
SAINT-MAURICE	1.55%	26.49%	12.14%	1.77%	0.00%	1.99%	1.77%	0.44%	53.86%	100.00%
ENTREMONT	1.27%	19.96%	7.22%	0.85%	0.00%	2.97%	2.97%	0.85%	63.91%	100.00%
MARTIGNY	1.29%	24.10%	11.84%	1.63%	0.20%	2.52%	3.68%	0.61%	54.12%	100.00%
CONTHEY	1.13%	24.74%	7.73%	2.06%	0.21%	3.92%	2.68%	1.13%	56.39%	100.00%
SION	1.47%	39.41%	8.83%	1.63%	0.37%	2.63%	2.10%	0.63%	42.93%	100.00%
HERENS	1.71%	21.32%	11.30%	2.99%	0.00%	2.13%	2.56%	1.07%	56.93%	100.00%
SIERRE	2.05%	26.05%	12.44%	1.56%	0.20%	2.15%	1.95%	1.07%	52.54%	100.00%
LEUK	0.92%	18.20%	6.27%	0.76%	0.00%	4.13%	1.22%	0.92%	67.58%	100.00%
PARON	0.63%	15.56%	6.35%	1.11%	0.00%	4.92%	3.49%	0.79%	67.14%	100.00%
VISP	0.70%	15.93%	5.99%	1.91%	0.00%	3.19%	2.74%	0.83%	68.71%	100.00%
BRIG	2.23%	28.88%	9.07%	1.83%	0.00%	6.13%	2.31%	1.27%	48.29%	100.00%
GOMS	0.98%	12.25%	7.35%	3.92%	0.00%	6.86%	0.98%	1.96%	65.69%	100.00%

*Nombre d'élèves par district et par type de formation
(données de 1985-1986 en pourcentages).*

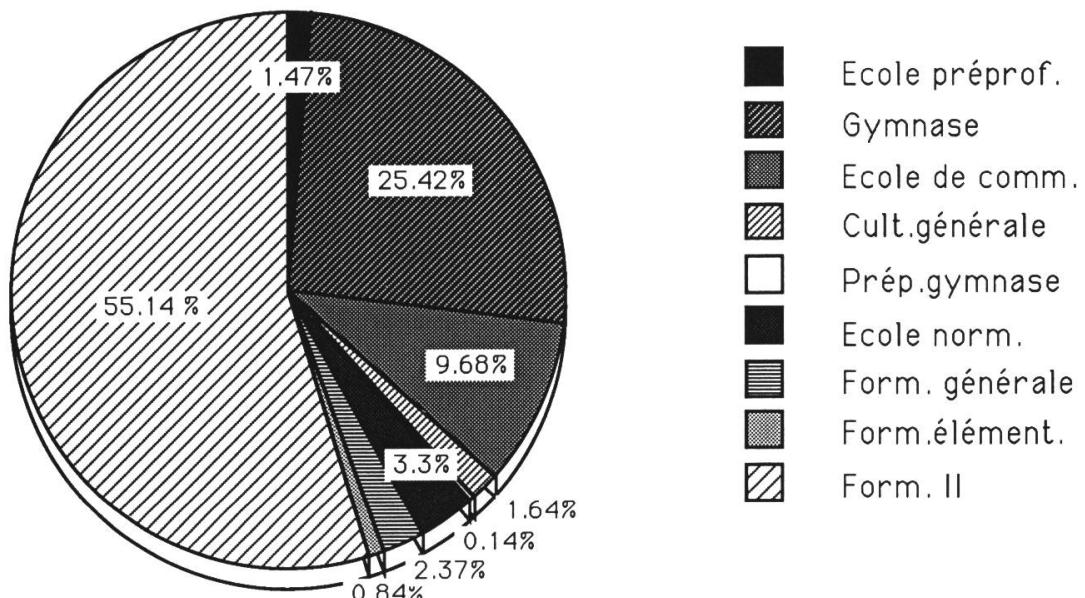
Quelques caractéristiques des variables telles que la moyenne, le minimum et le maximum sont résumées dans le tableau qui suit :

VARIABLES	MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM
ECOLE PREPROF.	1.47	0.63	2.23
GYMNASE	25.42	12.3	39.41
ECOLE COMM.	9.68	5.99	14.12
CULTURE GEN.	1.64	0.76	3.92
PREP.GYMNASE	0.14	0	0.37
ECOLE NORMALE	3.3	1.99	6.86
FORM. GENERALE	2.37	0.98	3.68
FORM.ELEMENT.	0.84	0.24	1.96
FORM.II	55.14	42.9	68.71

Caractéristiques des variables (moyenne, minimum et maximum) en pourcentages.

La moyenne nous permet de réaliser une classification hiérarchique des variables: la formation professionnelle (apprentissage ou école des métiers) est, pour l'ensemble des districts, le type le plus représenté avec 55,14 %. La préparation au gymnase, dont la moyenne globale n'atteint que 0,14 %, occupe la dernière place. Sa présence est d'ailleurs limitée à quelques districts.

Nous pouvons représenter ces résultats de la façon suivante:

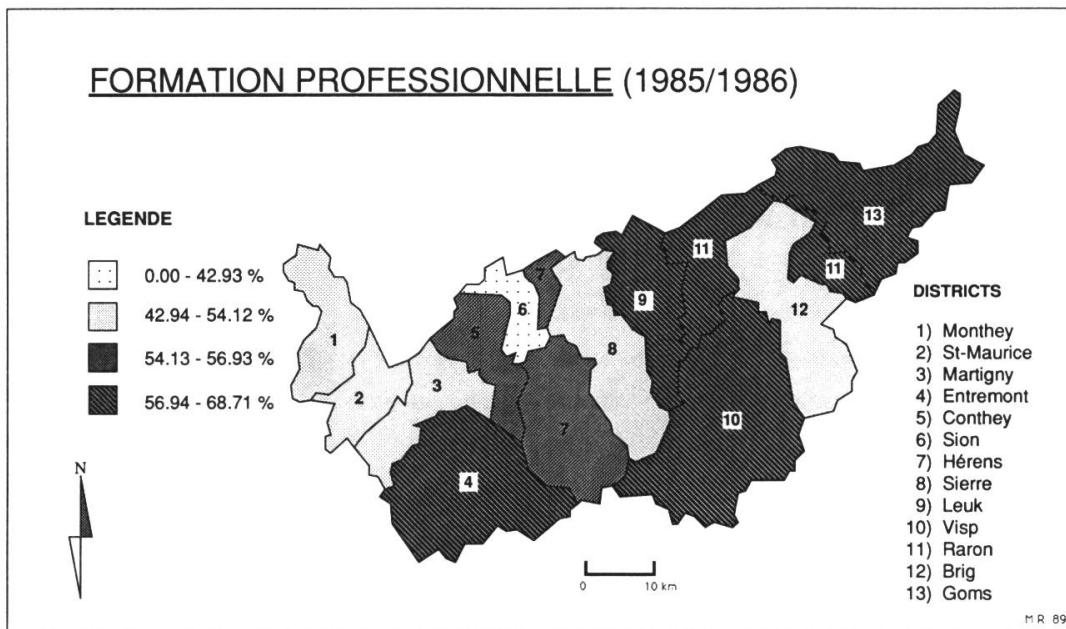


Répartition des différents types de formation (pourcentages, années 1985-1986).

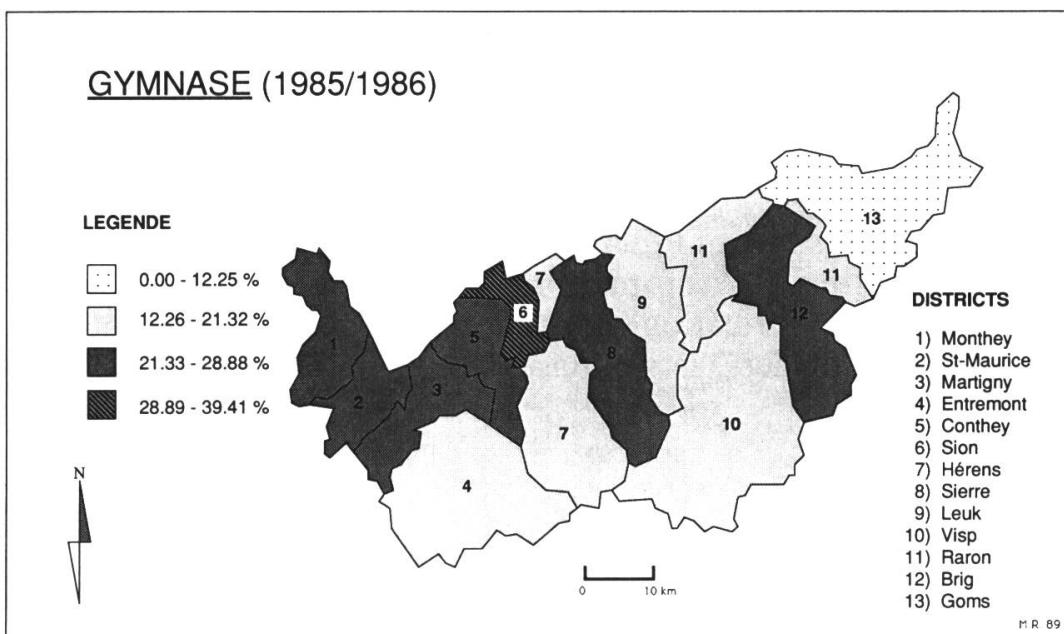
Nous nous sommes tout d'abord intéressée à la répartition spatiale des quatre types de formation les plus importants quantitativement, soit: la formation professionnelle de type apprentissage ou école des métiers, le gymnase, l'école de commerce et l'école normale.

La formation professionnelle

Les pourcentages très élevés dans l'ensemble (55,14 % de moyenne) montrent que la formation professionnelle est le type de scolarité post-obligatoire le plus répandu en Valais. La répartition spatiale est inégale: les taux les plus forts, Entremont, Leuk, Raron, Visp et Goms, se situent à l'est du canton. Le district de Sion se distingue très nettement ici par son taux relativement faible, de même que celui de Brig, qui crée véritablement un vide sur la carte.



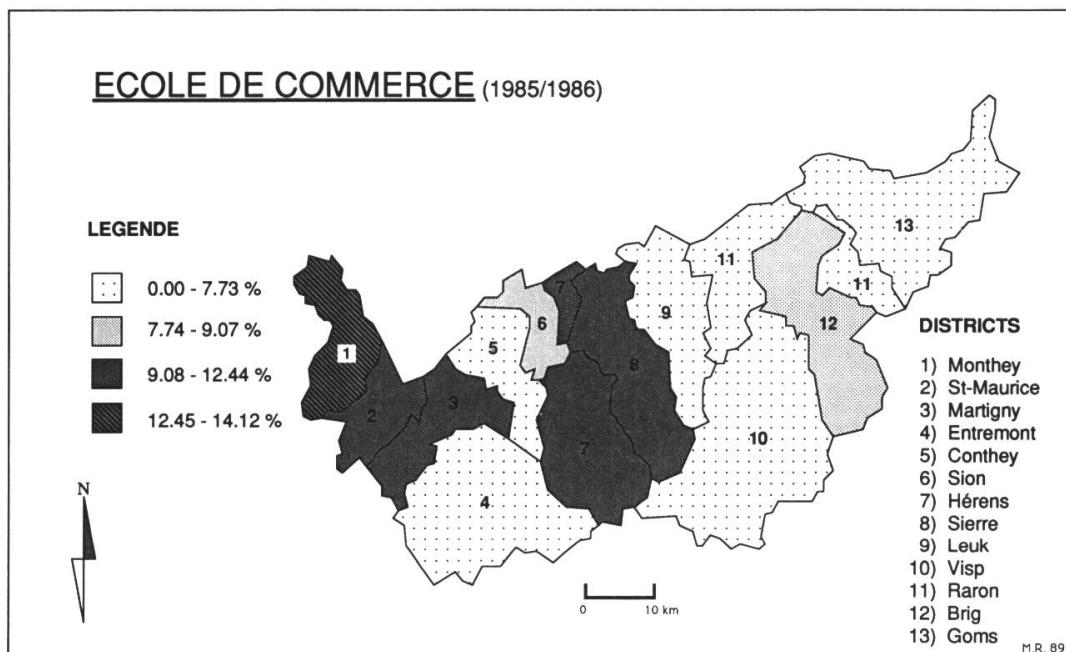
Le gymnase



La «voie royale» qu'est le gymnase, formation permettant d'accéder à des études longues, représente un pourcentage élevé dans l'ensemble du canton (25,42 % de moyenne). Rappelons que ce type de formation se situe au second rang en ce qui concerne la scolarité post-obligatoire. Sa distribution spatiale révèle toutefois des disparités importantes, la plus évidente étant l'opposition que

l'on peut noter entre Sion (forte représentation) et Goms (faible représentation). La carte montre clairement qu'il existe une forte inégalité des chances d'accès à ce type d'études longues, la partie ouest du canton étant la plus favorisée dans ce domaine.

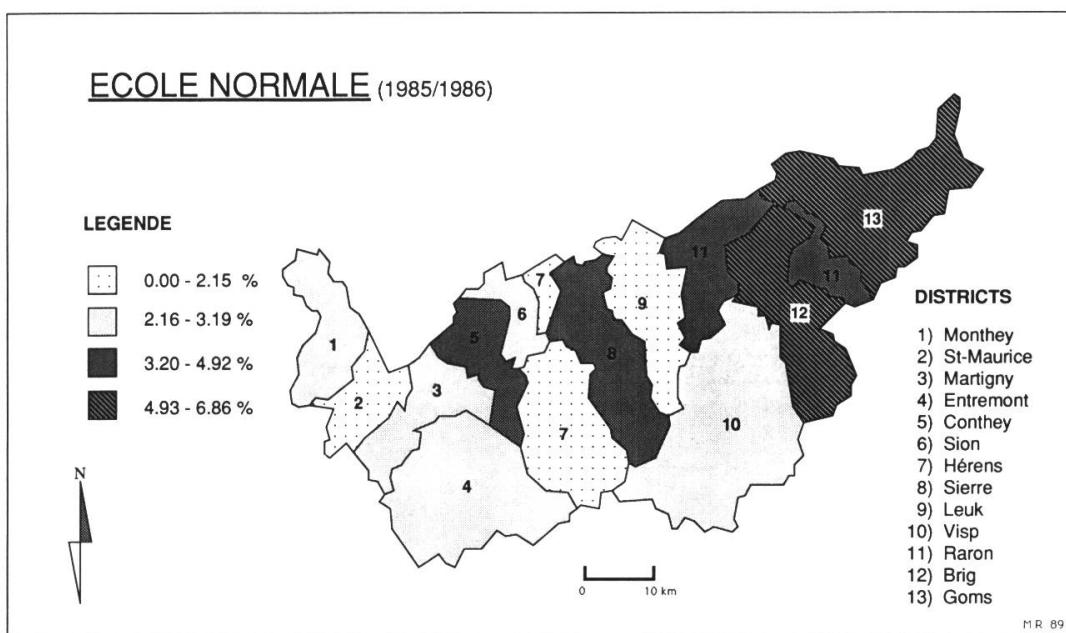
L'école de commerce



L'école de commerce, avec un pourcentage moyen de 9,68 %, prédomine nettement à l'ouest du canton avec un maximum à Monthevy. La distribution est proche de celle du gymnase et l'on voit donc se dessiner la dichotomie Suisse alémanique/Suisse romande qui apparemment caractérise le Valais au niveau de l'étude de la scolarité post-obligatoire.

L'école normale

On constate globalement des taux plus élevés dans les districts situés à l'est du canton (partie suisse alémanique) que dans ceux situés à l'ouest (partie suisse romande), avec des représentations spécialement fortes dans les districts de Brig et de Goms. L'école normale s'avère donc être le type de formation complémentaire au gymnase et à l'école de commerce. Ce type de formation compenserait les inégalités observées dans la répartition des taux d'élèves dans les gymnases (malgré les pourcentages assez faibles pour l'ensemble du canton : 3,3 % de moyenne) en permettant un accès à

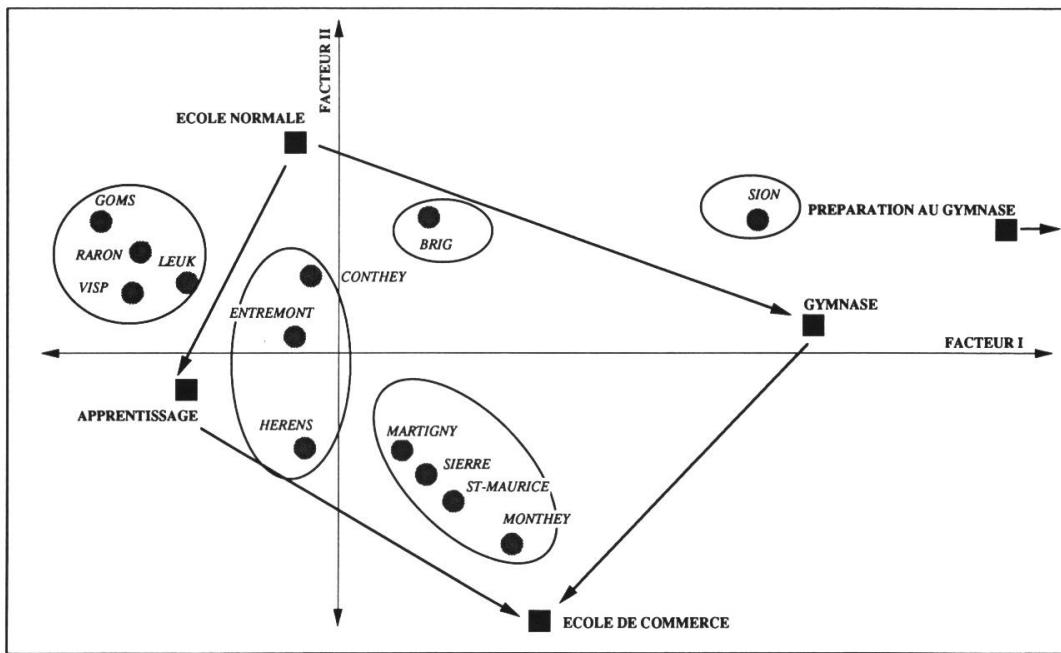


des postes à responsabilité, élevés dans l'échelle sociale. On constate en effet que les postes de ce genre sont très fréquemment occupés par des personnes ayant suivi l'école normale plutôt que le gymnase.

La répartition inégale des différents types de formation dans l'espace valaisan génère différentes hypothèses quant aux corrélations avec d'autres variables telles que l'appartenance linguistique des districts, la polarité rurale/urbaine ou encore les implantations des établissements scolaires. Cependant, si on classe les types de formation dans les grands groupes que sont les filières longues, les formations professionnelles et les formations de type «raccordement», on constate une certaine homogénéité entre les districts. Cette constatation va dans le sens de mécanismes de substitution liés à des différences culturelles ou d'implantations locales.

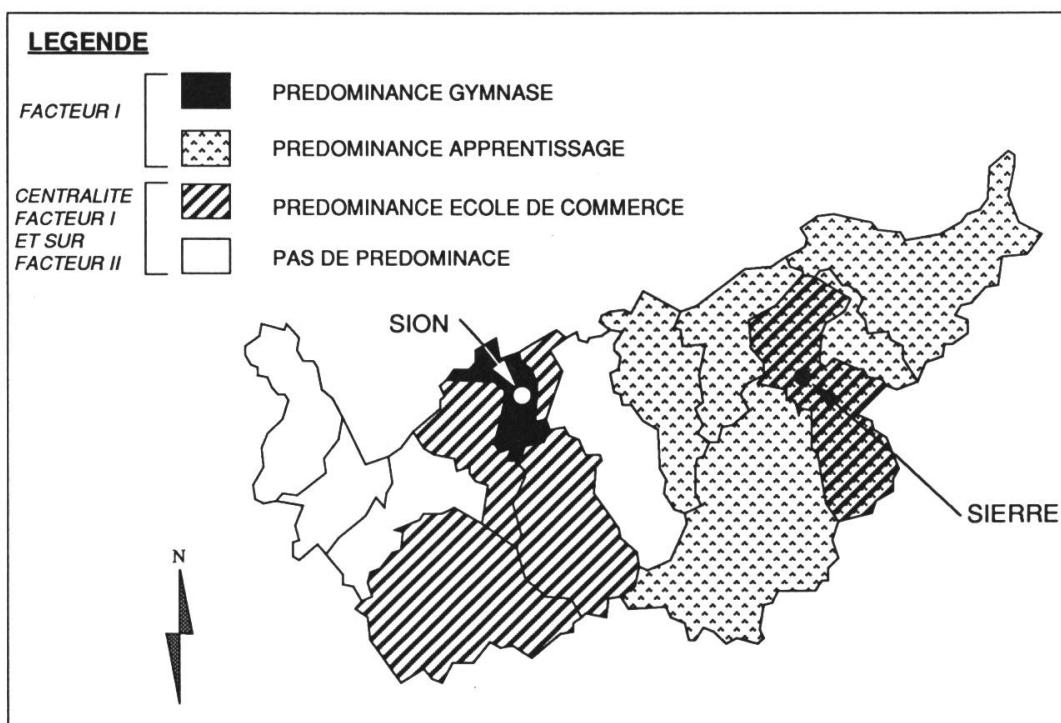
Avant de tester statistiquement ces hypothèses, nous avons tout d'abord voulu extraire quelques grandes tendances de cet ensemble de données par le biais d'une analyse factorielle des correspondances (BENZECRI) permettant d'effectuer une schématisation. Les deux premiers facteurs mis en évidence par l'analyse expliquent 81,7 % de la variance totale. Le premier facteur (67,3 %) oppose le gymnase à la formation professionnelle de type apprentissage ou école des métiers. Le second facteur (14,4 %) met en évidence une opposition entre l'école de commerce et l'école normale. Les deux premiers facteurs organisent par opposition, deux à deux, les quatre types de formations présentés ci-dessus: gymnase versus

formation professionnelle pour le premier facteur et école normale versus école de commerce pour le second facteur. Le croisement des facteurs I et II permet de dessiner le schéma suivant :



Analyse factorielle des correspondances: croisement facteur I/distRICTS/types de formation dans le système éducatif post-obligatoire du canton du Valais (1985-1986).

On peut extraire de ce tableau la carte suivante (les regroupements des districts en constellation sont à mettre d'abord en relation avec le taux d'explication très élevé du premier facteur) :



Résultats cartographiques de l'analyse factorielle des correspondances.

Le croisement des facteurs I et II et la carte que nous avons pu en déduire permettent de faire un descriptif synthétique de l'espace scolaire post-obligatoire du canton du Valais. Il s'en dégage en effet :

- 1) Une opposition entre les districts francophones et les districts germanophones. Tous les districts germanophones (hormis Brig) appartiennent à la même constellation attirée par la formation professionnelle, située à l'opposé du pôle gymnasie.
- 2) Une opposition dans les districts francophones entre les districts du Bas-Valais (Martigny, Saint-Maurice, Monthey) et les autres districts. Il est à noter que le district de Sierre se rapproche, quant au profil des districts, du Bas-Valais. Ce qui est vraisemblablement à mettre en relation avec le type d'implantation.
- 3) Une opposition entre les districts urbains, Sion et Brig (centres des deux grandes régions urbaines) et les autres districts. Les districts urbains sont attirés par la polarité gymnasie et les autres par la polarité formation professionnelle.

Ces oppositions s'organisent donc entre quatre pôles :

- deux pôles issus du premier facteur gymnase/formation professionnelle, que l'on peut identifier à la polarité formation longue/formation liée à l'entrée en emploi ;
 - deux pôles issus du second facteur : école normale/école de commerce, qui correspondent à deux types de formation professionnelle à vocation de substituts des formations longues.
- Ces descriptions nous permettent de formuler un certain nombre d'hypothèses que nous allons tester sur un plan statistique.

II

SYSTÈME ÉDUCATIF, URBANITÉ ET IMPLANTATIONS

Dans les commentaires des résultats descriptifs, nous avons à plusieurs reprises mentionné l'influence possible du type de district (rural-urbain) sur la répartition inégale des différents types de formation. L'implantation des établissements scolaires est certainement un autre facteur explicatif des disparités. Il nous semble également que l'appartenance linguistique joue un rôle dans la répartition spatiale des types de formations. Nous formulons ainsi trois hypothèses :

- 1) l'appartenance du district à un type rural/urbain joue un rôle déterminant sur la distribution spatiale des différents types de formation, à savoir : il existe un lien positif entre certaines caractéristiques de la formation et l'urbanité ;
- 2) l'implantation des établissements scolaires détermine la répartition des différents types de formation, à savoir : l'implantation d'un établissement d'un type donné favorise des formations dans ce domaine ;
- 3) l'appartenance linguistique conditionne le type de formation. Cette appartenance est ici pour nous un indicateur d'attitude ou de valorisation différente vis-à-vis de la formation. Les Alémaniques semblent privilégier, que ce soit pour les formations longues ou les formations courtes, les écoles conduisant à une formation plus spécifique (école normale, apprentissage ou école des métiers), du moins

dans notre référentiel. En revanche, les Romands préféreraient des types de formation à caractère plus général, c'est-à-dire recouvrant un éventail plus large de possibilités d'emploi (gymnase, école de commerce).

Profils types de formation et taux d'urbanisation

Nous avons calculé une corrélation (r de Brevis-Pearson) entre le taux d'urbanisation (voir annexe 3) et le type de formation. Nous obtenons les résultats suivants :

	EC.PREPR.	GYM.	EC.COM.	CUL.GEN.	PR.GYM.	EC.NORM.	FOR.GEN.	FOR.ELE.	FORM.II
TAUX URB.	0.577	0.711	0.315	-0.165	0.447	0	0.016	-0.202	-0.73

Dans ce tableau seules quatre variables apparaissent comme déterminantes pour la validité de notre première hypothèse, puisque ce sont les seules qui n'offrent aucune ambiguïté quant à la durée de formation, à savoir :

- 1) le gymnase (formation longue)
- 2) la formation professionnelle (formation courte)
- 3) la formation élémentaire (formation courte)
- 4) l'école de commerce (formation courte donnant accès à un emploi qualifié).

Quant aux autres types de formation, on sait qu'ils peuvent déboucher tantôt sur une formation courte, tantôt sur une formation longue.

Notre hypothèse est vérifiée puisque nous obtenons un coefficient de corrélation positif entre le taux d'urbanisation et le gymnase alors que le coefficient est négatif avec l'apprentissage (rappelons que les tables statistiques nous donnent une valeur d'acceptation minimale de 0,5139 pour treize observations⁵). Entre ces deux cas extrêmes, le signe des corrélations nous laisse présumer qu'il y a une tendance dans le sens de notre hypothèse. Les valeurs des coefficients ne sont cependant pas suffisamment significatives pour nous laisser tirer une conclusion définitive.

Profils types de formation et implantations

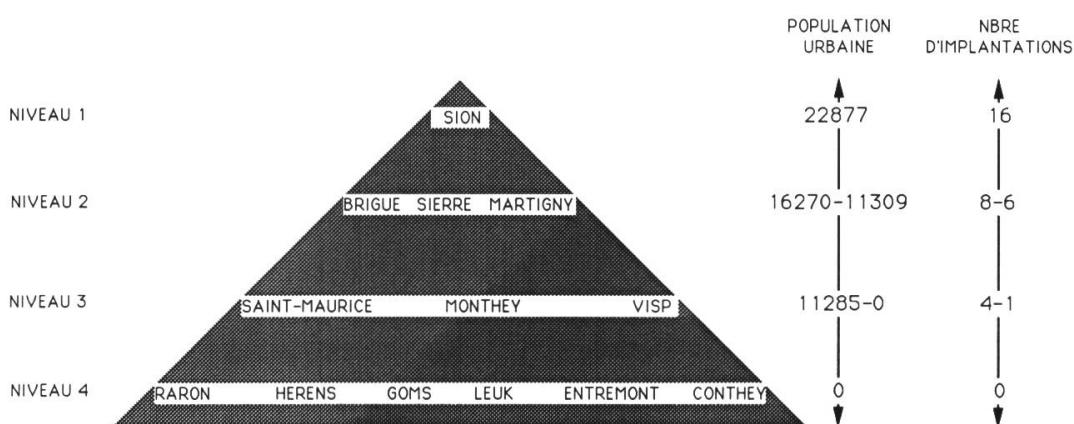
Afin de tester cette hypothèse, nous avons effectué un inventaire des établissements scolaires valaisans dispensant les neuf types de formation étudiés dans ce travail (voir également la représentation cartographique qui figure en annexe 2).

DISTRICTS	EC.PREPR.	GYM.	EC.COMM.	CULT.GEN.	PREP.GYM.	EC.NORM.	F.GENER.	F.ELE.	FORM.II	TOTAL
MONTHY	0	0	1	0	0	0	0	0	2	3
SAINT-MAURICE	1	1	0	1	0	0	0	0	1	4
ENTREMONT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MARTIGNY	1	2	1	0	0	0	1	0	1	6
CONTHEY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SION	2-	2	2	1	1	1	1	1	5	16
HERENS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SIERRE	1	1	1	1	0	0	0	0	4	8
LEUK	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RARON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VISP	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
BRIG	1	1	2	1	0	1	0	0	1	7
GOMS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	6	7	7	4	1	2	2	1	15	45

Nombre d'établissements scolaires par district (1989).

Ce tableau illustre un aspect particulier de la théorie des lieux centraux⁶. De toute évidence le nombre et la variété des établissements sont liés au poids des populations urbaines dans les districts.

En mettant en relation urbanité et implantations, nous pouvons faire la typologie suivante:



Hiérarchie des poids urbains et répartition des établissements scolaires.

Avec ses seize établissements, Sion se situe bien au niveau supérieur de la hiérarchie urbaine. C'est le seul district qui offre toute la gamme des formations. Au niveau immédiatement inférieur, on trouve trois districts dont la population urbaine est comprise entre 16 270 et 11 285 habitants: Brigue, Sierre et Martigny. Un troisième niveau est représenté par les districts de Saint-Maurice, Monthey et Visp. Quant au quatrième niveau, il est composé des districts qui ne disposent d'aucun établissement.

Au niveau des types de formation, il ressort que c'est l'apprentissage qui est le plus répandu et donc le plus banal. En revanche, les formations plus spécialisées n'étant demandées que par un nombre plus limité de personnes ne sont implantées que dans certains districts (ex.: préparation au gymnase, formation générale ou encore formation élémentaire). L'ouverture d'un nouvel établissement dispensant ce type de formation nécessiterait un nombre plus important d'élèves. Pour ce type de formation, le district n'est pas la bonne unité d'analyse du phénomène. Il faudrait ici plutôt parler de zone de recrutement englobant plusieurs districts.

Afin de tester la relation pouvant exister entre les implantations et les pourcentages d'élèves, nous avons effectué une corrélation entre les variables concernées. Les résultats sont les suivants :

ETABLISSEMENTS	FORMATIONS									
	EC.PREPR.	GYM.	EC.COM.	CULGEN.	PREP.GYM.	EC.NORM.	F.GENE.	FOR.EL.	FORM II	
ECOLE PREPROF.	0.445	0.808	0.342	-0.081	0.695	-0.286	0.015	-0.24	-0.77	
GYMNASE	0.355	0.672	0.448	-0.077	0.565	-0.383	0.11	-0.35	-0.67	
ECOLE DE COMM.	0.734	0.644	0.443	-0.166	0.321	0.096	0.002	-0.11	-0.74	
CULT.GENE.	0.61	0.69	0.337	-0.057	0.373	-0.165	-0.23	-0.09	-0.68	
PREP.GYM.	0.055	0.687	-0.05	-0.048	0.709	-0.187	-0.07	-0.2	-0.53	
ECOLE NORM.	0.412	0.687	-0.05	-0.02	0.39	0.225	-0.05	0.043	-0.64	
FORM. GENE.	0.003	0.538	0.17	-0.07	0.745	-0.292	0.316	-0.3	-0.48	
FORM.ELEMENT.	0.055	0.687	-0.05	-0.048	0.709	-0.187	-0.07	-0.2	-0.53	
FORM II	0.461	0.758	0.409	-0.178	0.706	-0.396	-0.17	-0.31	-0.7	

L'idée sous-jacente à l'hypothèse est que l'offre de formation crée une demande localisée. Les coefficients de corrélation obtenus nous obligent à fortement nuancer ces informations. Les corrélations sur la diagonale devraient en effet être fortement positives, or tel n'est pas le cas. En fait, l'hypothèse n'est vérifiée que pour un cas précis, à savoir : la préparation au gymnase pour laquelle on trouve effectivement un plus fort pourcentage d'élèves dans le lieu d'implantation de l'équipement. Soulignons encore que cet équipement rare (un seul établissement pour tout le canton — à Sion) draine une demande supplémentaire des districts avoisinants (Monthey, Martigny et Sierre). Tout se passe comme si cet équipement avait une portée limitée aux régions de bonne accessibilité (présence de la ligne CFF).

En revanche, l'hypothèse est largement infirmée pour l'ensemble des autres formations. Pour l'apprentissage par exemple, la corrélation est fortement négative. Pour l'apprentissage et la formation élémentaire, il est possible de mettre ces résultats en rela-

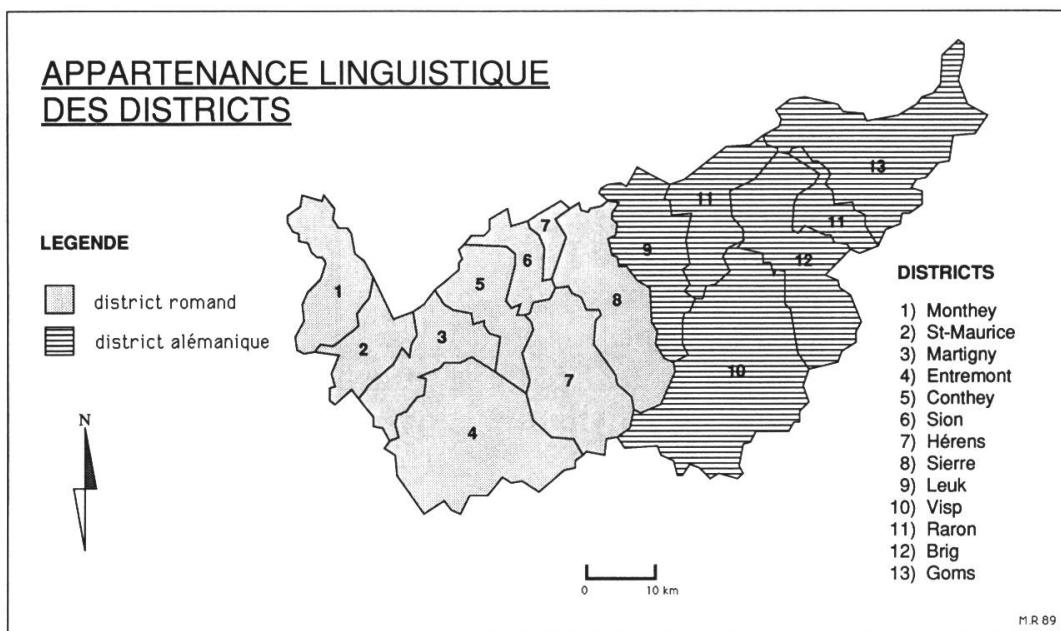
tion avec le fait que la formation se déroule, pour ces deux types, dans deux lieux de formation : chez le patron (maître d'apprentissage) et dans un établissement scolaire où ont lieu un ou deux jours par semaine les cours professionnels et de branches générales. Dans nos statistiques, nous n'avons tenu compte que du lieu de l'établissement scolaire. Les implantations se situent généralement dans des régions où l'apprentissage est répandu, cependant pour certains apprentissages rares il n'existe qu'une seule école qui draine les apprentis de tout le canton. Dans certains cas il peut même se produire que l'école se situe hors du canton. Nous n'avons donc pas la même dynamique que pour les autres formations.

Encore une fois, on doit interpréter ce résultat à la lumière de la théorie des places centrales : il est évident que la présence d'une grande variété d'établissements en un lieu diminuera la part relative d'élèves dans des classes de formation de base (gymnase, écoles de commerce, formation professionnelle). Pour d'autres types d'école (ex.: formation élémentaire), on constate qu'il y a une demande relativement homogène dans tous les districts, qu'un établissement de ce type existe dans le district en question ou pas. Pour le gymnase, il est vrai que le pourcentage d'élèves est plus élevé lorsque des équipements de ce type sont implantés dans le district, c'est le cas de Sion et de Brigue. Mais une demande de formation de type gymnase existe également dans des districts où ces équipements ne sont pas présents (Monthey ou Hérens). Dans ce cas, la demande n'est pas localisée mais au contraire généralisée, ce qui explique une corrélation relativement faible. En fait on ne peut dégager ici aucune relation significative entre la localisation des établissements et la proportion de la demande de formation.

Dans ce cas on peut dire que la demande n'est pas générée par la simple présence des équipements mais par un fait de société beaucoup plus profond : l'exigence de qualifications de plus en plus élevées. Il existe une double pression allant dans le sens d'une équi-repartition : une demande d'augmentation générale du niveau de formation de la population et le souci politique légitime d'une égalité des chances.

Profils de formation et appartenance linguistique

Le canton du Valais compte huit districts romands et cinq districts alémaniques qui se répartissent comme suit :



Afin de tester notre hypothèse, nous avons calculé les coefficients de corrélation entre les différents types de formation et l'appartenance linguistique. Cette corrélation nous donne les résultats suivants :

	EC.PREPR.	GYM.	EC.COM.	C.GENE.	PREP.GYM.	EC.NORM.	FORM.GEN.	FORM.ELE.	FORM.II
APP.LING.	-0.458	-0.574	-0.679	0.128	-0.497	0.771	-0.153	0.472	0.586

De ces résultats ressortent quatre coefficients significatifs qui semblent confirmer notre hypothèse de départ. En effet, nous retrouvons deux corrélations positives, pour l'école normale et la formation professionnelle, ce qui signifie que ces deux types de formation sont valorisés par les Alémaniques, alors que le gymnase et l'école de commerce, corrélés négativement, sont préférés par les Romands. On trouve donc un parallélisme de comportement au niveau des formations courtes et des formations longues. Dans les deux cas les Alémaniques favorisent les formations à but spécifique, très ciblées. Notons que la manière d'actualiser le capital de formation en termes d'emploi peut être différent suivant qu'on a affaire à la population alémanique ou romande. C'est ainsi que l'école normale dans les districts alémaniques semble conduire à une gamme de débouchés beaucoup plus large que dans les districts romands où ce type de formation mène en général uniquement aux filières de l'enseignement.

- une analyse plus détaillée par type de formation met cependant en évidence une hétérogénéité des structures scolaires à l'échelle des districts; à cet égard, trois points doivent être relevés en relation avec nos hypothèses de départ:
- 1) la demande de formation ne semble pas être liée à une présence d'établissements scolaires spécifiques dans les districts. L'hypothèse de la «filière inversée» semble être infirmée dans cette étude: ce n'est pas la présence ou l'absence d'établissements scolaires qui suscite une demande mais des faits de société plus généraux;
 - 2) la localisation de ces établissements scolaires pourrait être expliquée à la lumière de la théorie des lieux centraux. A savoir que la diversité et la quantité de l'offre est liée au taux et au niveau d'urbanisation;
 - 3) des faits de culture semblent expliquer un clivage dans les différents types de formation entre les districts romands et alémaniques.

Manon ROSSET
avec la collaboration de
Jean-Louis CHANCEREL **Gaston CLIVAZ**

ANNEXES

I

Description des types de formation

Afin de pouvoir, par la suite, interpréter correctement les résultats obtenus, il est nécessaire de connaître avec précision le contenu de chaque variable. Pour ce faire, nous avons consulté la documentation mise à notre disposition par l'ORDP⁷, étant donné que le contenu des variables n'est pas défini dans l'annuaire statistique.

Ecole professionnelle: l'école professionnelle dispense un enseignement général. Elle permet à l'élève de parfaire, en deux ans, sa formation de base et de compléter les connaissances acquises au cycle d'orientation. De plus, elle contribue à faciliter l'adaptation aux exigences des cours professionnels de certains apprentissages. Elle est ouverte aux élèves ayant achevé la scolarité obligatoire.

Gymnase: les études secondaires dans les collèges valaisans⁸ ont pour but de donner aux élèves les connaissances et la maturité d'esprit nécessaires aux études supérieures (universités, écoles polytechniques, écoles techniques supérieures, écoles sociales et paramédicales, etc.). Elles donnent une formation générale, et s'achèvent après cinq ans par l'obtention d'un certificat de maturité (type A, B, C, D ou E) reconnu par la Confédération.

Ecole de commerce: l'école de commerce dispense un enseignement professionnel préparant aux diverses activités commerciales et administratives. A la fin des études, l'école de commerce décerne aux élèves un diplôme de commerce après trois ans de formation (diplôme reconnu par l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail).

Culture générale: l'école de culture générale vise à donner aux élèves les connaissances et la maturité d'esprit requises pour certaines études spécialisées, qui ne sont pas accessibles immédiatement à la fin de la scolarité. D'une durée de deux ans, la formation dispensée est sanctionnée par le diplôme cantonal de l'école de culture générale.

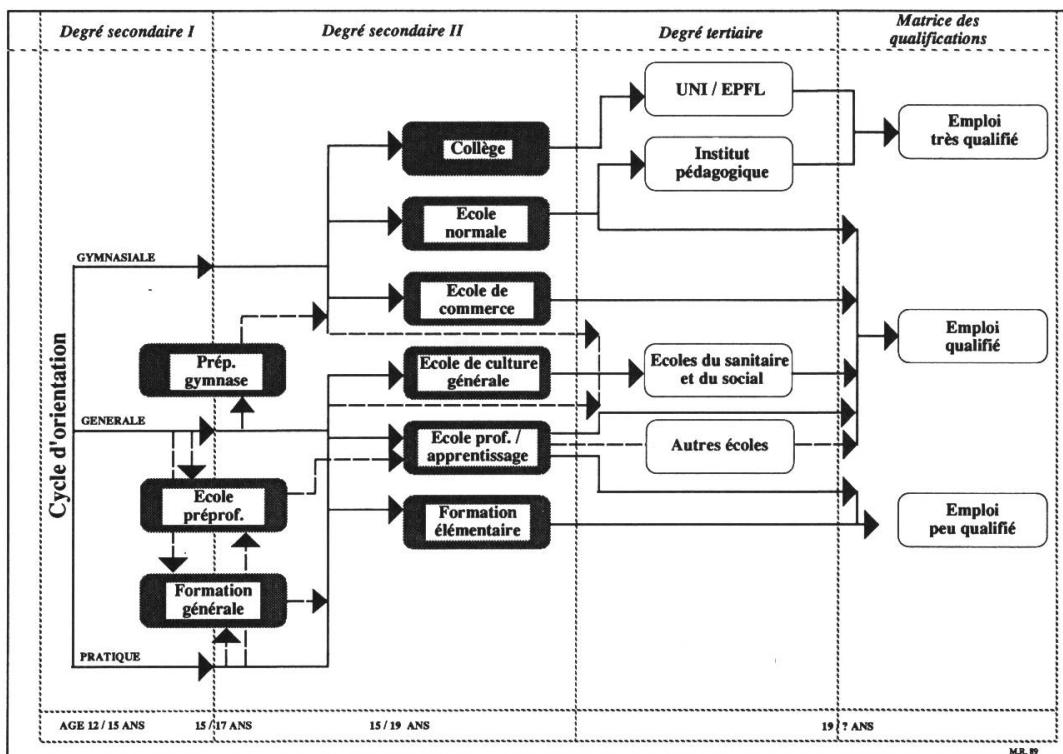
Préparation au gymnase: raccordement permettant aux élèves n'ayant pas suivi une section prégymnasiale pendant le cycle

d'orientation de pouvoir s'inscrire normalement au gymnase après avoir effectué une année d'études visant à combler leurs lacunes.

Ecole normale: cette école vise un double but: permettre d'acquérir une bonne culture générale et préparer les élèves à devenir les futurs enseignants des classes enfantines ou primaires.

Formation générale: complément de formation faisant directement suite à la scolarité obligatoire, destiné aux élèves qui ont besoin de plus de temps pour acquérir les connaissances générales de base (durée 1-2 ans).

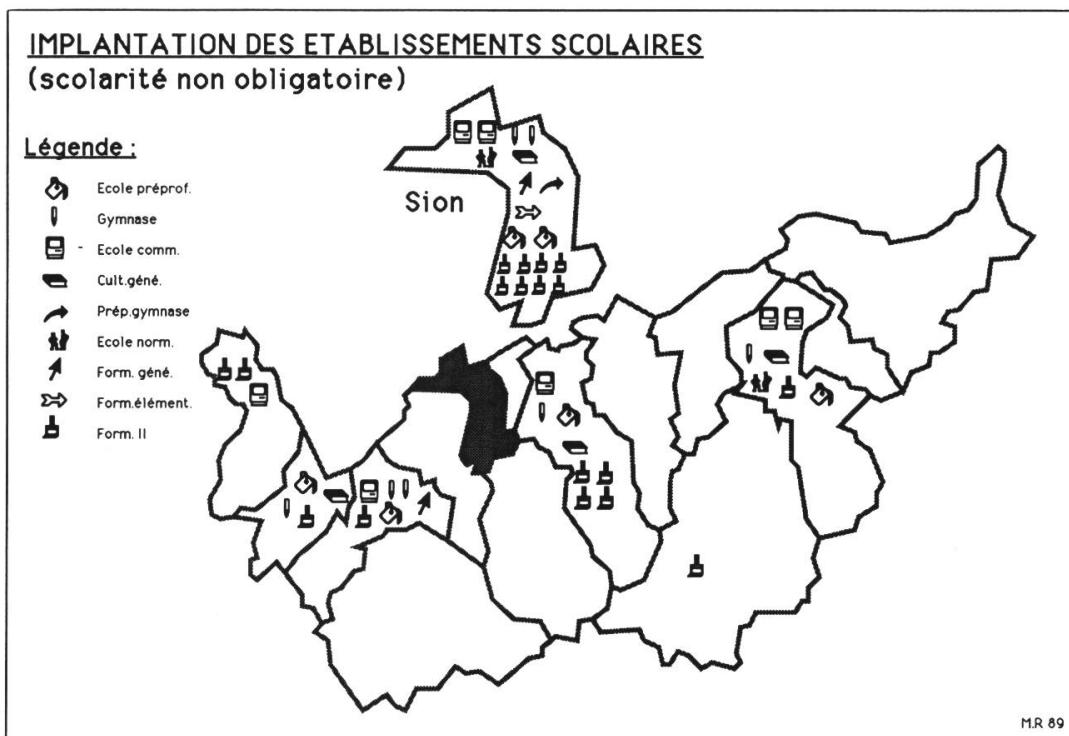
Formation élémentaire: lorsque, manifestement, l'élève ne peut satisfaire aux exigences de l'apprentissage, il a la possibilité d'entreprendre une formation élémentaire, dont le contenu pratique est déterminé d'entente avec le maître d'apprentissage et le Service de formation professionnelle. D'une durée de un à deux ans, la formation élémentaire comprend également la fréquentation de cours à l'école professionnelle.



Structure scolaire post-obligatoire du canton du Valais.

Formation II : l'apprentissage vise à donner la formation théorique et pratique nécessaire à l'exercice d'une profession. Cette formation professionnelle de base peut être acquise soit chez un maître d'apprentissage, avec obligation de suivre des cours hebdomadaires dans une école professionnelle, soit dans une école des métiers ou des arts appliqués où l'enseignement est donné à plein temps.

II



Implantation des établissements scolaires post-obligatoires.

III

$$TU = \frac{\text{POP. URB.}}{\text{POP. TOT.}}$$

où TU = taux d'urbanisation
 POP. URB. = population totale résidant dans les communes de plus de 5000 habitants
 POP. TOT. = population totale

Remarque: au niveau suisse, le taux d'urbanisation est normalement calculé sur une base de 10 000 habitants par commune. Cette limite a dû être abaissée à 5000 habitants par commune pour le Valais puisque seules quatre communes dépassent le seuil de 10 000 habitants en 1980⁹, à savoir, Monthey (11 285), Martigny-Ville (11 309), Sion (22 877) et Sierre (13 050). En mettant la limite à 5000 habitants, nous dénombrons, toujours en 1980, sept communes dont deux dans le district de Brig: Visp (6383) et Naters (6662).

Les taux d'urbanisation des treize districts valaisans figurent dans le tableau suivant :

DISTRICTS	POP.URB.80	POP.TOT80	TU80
MONTHY	11285	23493	0.48
SAINT-MAURICE	0	8828	0
ENTREMONT	0	9561	0
MARTIGNY	11309	25809	0.44
CONTHEY	0	15201	0
SION	22877	30273	0.76
HERENS	0	8168	0
SIERRE	13050	32101	0.41
LEUK	0	10115	0
RARON	0	9216	0
VISP	6383	22024	0.3
BRIG	16270	19624	0.83
GOMS	0	4294	0

Taux d'urbanisation des districts valaisans (1980).

NOTES

¹ P. Bourdieu, J.-C. Passeron, *La Reproduction: Eléments pour une théorie des systèmes d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.

² J.-L. Chancerel, J.-B. Racine et al., *L'Enseignement spécialisé: Evolution et inscription dans l'espace vaudois*, Lausanne, Les Dossiers de l'Enseignement Spécialisé, 1986.

³ Office cantonal de statistique, *Annuaire statistique du canton du Valais*, Chancellerie d'Etat, 1986.

⁴ Les variables indiquent le nombre d'élèves par lieu de résidence selon le degré scolaire pendant l'année 1985-1986.

⁵ J. Murdock, J.A. Barnes, *Statistical Tables for Science and Engineering, Management and Business Studies*, London, MacMillan Education Ltd., 1986.

⁶ W. Christaller, *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, Jena, Fischer, 1933. Le modèle théorique des lieux centraux montre en effet qu'en zone homogène, la ville la plus grande, dispensatrice des biens et des services de tous les niveaux, se situe au centre, entourée de centres moyens, eux-mêmes entourés de centres nouveaux inférieurs.

⁷ Office de recherche et de documentation pédagogiques de l'Etat du Valais, Sion, 1950.

⁸ Le collège valaisan est l'équivalent du gymnase vaudois.

⁹ Office cantonal de statistique, *Annuaire statistique du canton du Valais*, Chancellerie d'Etat, 1986.

M. R.